

Landunvez héraldique



MICHEL MAUGUIN
DECEMBRE 2018

Armoiries de la couverture :

Du XIII^e au XVI^e siècle, messire Du Chastel, seigneur le plus puissant du Bas-Léon, demeure en son château de Trémazan en la paroisse de Landunvez. Son blason est *fascé d'or et de gueules ; soutenu par deux lions léopardés soutenus par la devise MAR CAR DOUE* (s'il plaît à Dieu) *le tout timbré de lambrequins et d'un casque surmonté d'une tour.*

Landunvez héraldique

Landunvez possède peu de vestiges héraldiques, la chapelle de Kersaint recèle ce principal patrimoine lié au château de Trémazan fief de la famille Du Chastel. L'ancienne église paroissiale était ornée de pierres armoriées et blasons peints dans les vitraux ou sur les murs. Un procès-verbal¹ daté du 28 mai 1749 faisant l'état des lieux donne une idée du délabrement de l'église et du mauvais état des prééminences de la noblesse locale.

Au XVIII^e siècle de nombreuses églises sont devenues dangereuses pour l'exercice du culte, le manque d'entretien semble assez général, celle de Landunvez n'échappe pas à cette règle.

Voyons les extraits du procès-verbal rédigé les 27 et 28 mai 1749. Jean Joseph Duval conseiller du roi, Maître François Bergevin procureur, accompagnés d'experts des différents corps de métiers du bâtiment, le général de paroisse et le recteur, sont requis afin de faire l'état de la vétusté de l'église paroissiale de Landunvez. Guillaume Le Maoult maître maçon demeurant à Plouguerneau ; Jean Pilven du Leurguer paroisse de Larret charpentier ; Jacques Donnou maître couvreur du Cosquer en Porspoder.

La première étape est l'inspection de : la maçonnerie, la charpente, la couverture et la menuiserie, elle débute par les mensurations du sanctuaire.

*« **La nef** mesure, de la muraille du bas à la balustrade faisant clôture du chœur, 45 pieds par 16 de largeur. **Le chœur** mesure, de la balustrade au fond du mur de la maîtresse vitre, 26 pieds par 16 de largeur. **La chapelle du rosaire** côté midi mesure, depuis l'arcade qui forme la séparation de chœur jusqu'au mur donnant au midi, 22 pieds de longueur sur 16 de largeur. **La petite chapelle** étant dans le chœur du côté nord communément appelée la chapelle de Keriber ou autrement du Beaudiez, construite en partie séparée du chœur par une balustrade, mesure 14 pieds de longueur sur 7 pieds de large. **La sacristie** qui est au nord du sanctuaire mesure 11 pieds sur 7. Tous les murs font 2 pieds d'épaisseur à l'exception du mur du fond sous le clocher qui a 5 pieds. »*

Après que chaque expert ait fait le travail qui lui incombait, une synthèse est faite et la rédaction du rapport suit, il est plutôt alarmant.

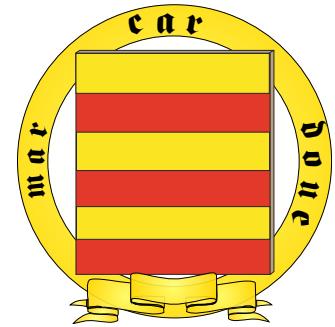
« Les dits murs sont surplombés, enquillés et menacent d'une prochaine ruine, que la charpente en entier et les chevrons sur lesquels est assise la couverture sont échauffés, pourris, rompus et vermoulus, plusieurs pièces sont mêmes réduites en poussière. Néanmoins on peut récupérer quelques poutres et lambris pour la nouvelle bâtisse. Les ardoises de la toiture, pourries et rompues, laissent passer la pluie

¹ ADF-B1849

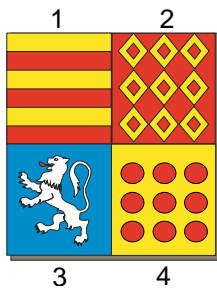
faisant pourrir la charpente. Les expertes estiment qu'il n'est pas possible de réparer l'église. L'édifice menaçant d'une chute prochaine, il est nécessaire de le réédifier en entier».

Ensuite ils procèdent à l'inventaire des droits honorifiques et signes de prééminences dans les vitres, sur les tombes, murs et meubles.

« Dans la maîtresse vitre est composée de trois soufflets et trois panneaux. Dans le premier soufflet recèle un écusson fascé d'or et de gueules de six pièces entouré de la devise MAR CAR DOUE (s'il plait à dieu) qui sont les armes des anciens seigneurs du Chastel»



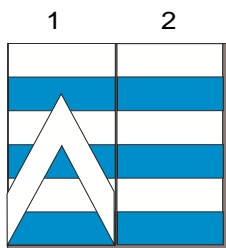
Ici, il est dit : « armes des anciens seigneurs du Chastel » pour une simple raison, l'état des lieux est réalisé en 1749, Antoine Crozat propriétaire des biens Du Chastel ne porte pas le même blason.



« Le second soufflet est en verre blanc, le troisième soufflet il y a un écusson écartelé au 1, fascé d'or et de gueules ; au 2, de gueules à neuf macles d'or ; au 3, d'azur au lion d'argent ; au 4, d'or à neuf besants de gueules)

Cet écusson est trop compliqué pour représenter à lui seul l'alliance en 1471 de Tanguy IV Du Chastel, (mort en 1506) avec Jeanne Ragueneau dame de Malestroit² (Rep. 1 et 4).

Les quartiers 1 et 3, correspondent aussi à l'alliance de Tanguy V Du Chastel avec Marie du Juch en 1501, il est possible qu'il s'agisse de montrer les unions prestigieuses du moment présent de la maison Du Chastel avec Malestroit en 1 et 4 et de Rohan avec du Juch en 2 et 3 qui est l'alliance d'Adélice du Juch, fille d'honneur de la reine Anne de Bretagne, épousant par contrat de mariage le 1er décembre 1503, Jean de Rohan seigneur de Gué.



« Au premier panneau en supériorité un écusson parti au premier fascé d'argent et d'azur au chevron d'argent sur le tout, et au second fascé d'argent et d'azur de six pièces »

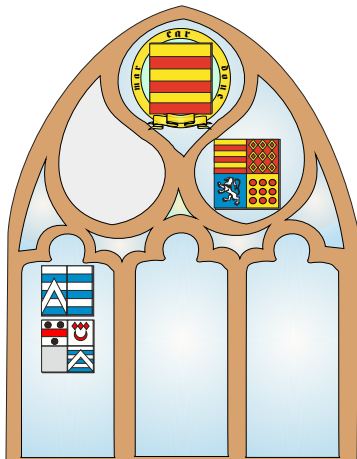
Il marque l'alliance du 27 juin 1622 de Guillaume de Kermaïdic avec Marie du Drevec, comme sur la croix de Kermaïdic en Plourin.

Cet écu dans le vitrail et le suivant sont revendiqués par le sieur Budoc Mathieu Cavier représentant les intérêts de la famille Gourio de Menneur en Plounéour-Trez, il précise que les deux armoiries du panneau appartiennent au propriétaire du manoir de Kervion, maintenant Kervéon, en cette paroisse.



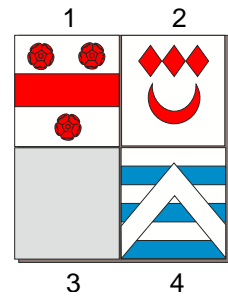
Écusson de la même alliance sur la croix de Kermaïdic en Plourin-Ploudalmézeau

² Dom MORICE, Preuves Tome III, 31.

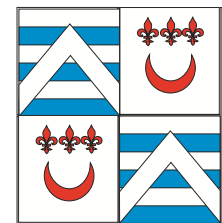


Aspect probable de la partie haute du grand vitrail côté chevet

« Au-dessous du précédent écu figure un écartelé ; au 1, d'argent à une fasce de gueules accompagnée de trois roses de même ; au 2, d'argent à un croissant montant de gueules surmonté de trois losanges de gueules posés en fasce ; au 4, fascé d'argent et d'azur au chevron d'argent sur le tout »



Le procès-verbal ne mentionne pas le troisième quartier. Comme le précédent, cet écu est revendiqué par le sieur Budoc Mathieu Cavier représentant les intérêts de la famille Gourio de Menmeur, en l'absence de généalogie détaillée seuls les quartiers 2 et 4 sont identifiables, il s'agit de l'alliance au début du XVI^e siècle de



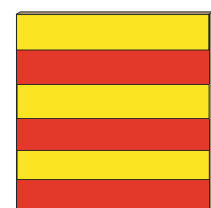
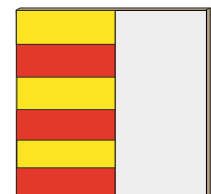
Alliance Kermeidic Keranmeur

Tanguy de Kermaïdic avec Françoise de Keranmeur, laquelle blasonne d'argent à un croissant de gueules surmonté de trois fleurs de lys posées en fasce, de même. Les losanges de l'écusson du vitrail relevés lors du procès-verbal de prééminences sont probablement une erreur d'interprétation déjà rencontrée ailleurs où les lys deviennent des losanges, vu de loin la confusion est possible. Au premier quartier, il s'agit probablement de la famille Le Meur en alliance avec Kermaïdic, l'acte permettant de confirmer cette hypothèse reste à découvrir.

« Dans la vitre de côté de l'épître au plus haut, la moitié d'un écusson fascé et semblable à celui qui est en supériorité dans le grand vitrail »

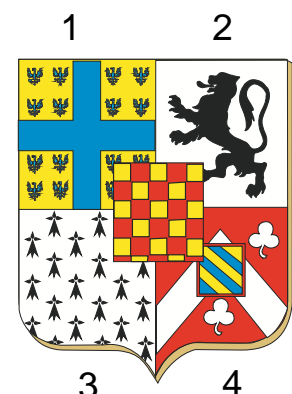
Il s'agit de toute évidence de la maison Du Chastel avec une alliance, effacée.

« Dans la chapelle du Rosaire du côté de l'épître, il y a un grand vitrail donnant au midi sur le cimetière composé de quatre petits soufflets et deux grands panneaux qui sont en blanc sans autre écusson qu'un seul dans le premier des grands panneaux et qui est en supériorité semblable au supérieur du principal vitrail c'est-à-dire fascé d'or et de gueules » (Du Chastel).



« Du côté de l'orient de la même chapelle il y a un petit vitrail sans aucun écusson ni armoirie »

« Dans la chapelle dite de Keriber qui est au nord du chœur de l'église et à l'occident de la sacristie, il y a un petit vitrail ovale dont les vitres du milieu sont rompues, il ne paraît aucune trace d'armoire. Il y a seulement au-dessus de l'autel contre le mur un écusson peint sur la chaux, qui est écartelé, au 1, d'or à la croix plane d'azur cantonné de quatre alérions de même ; au 2, d'argent au lion de sable ; au 3, d'argent semé d'hermines ; au 4, de ... au chevron de ... accompagné de trois trèfles de ... sur le tout bandé d'or et d'azur à la bordure de gueule et sur le tout du tout échiqueté d'or et de gueules »



Cet écusson compliqué représentait la famille de Sanzay demeurant au manoir de Pratmeur. Elle aimait étaler ses origines, titres et richesses, toutefois elle n'a pas laissé que des bons souvenirs dans le canton de Ploudalmézeau. Voici une note trouvée sur un acte de baptême avec les titres du seigneur : « *Le père Haut et puissant Seigneur Baron du Thais second fils de défunt très haut et puissant seigneur messire René comte de SANSAY et très haute et puissante Charlotte du Thais, comtesse de Sansay. La mère haute et puissante Dame, Baronne du Thais* ». Si le prêtre commettait la moindre erreur dans l'énoncé des titres, il avait droit à une sérieuse réprimande en public.

L'interprétation du blason est le suivant :

En rep. 1 : Montmorency³, Robert de Sanzay épousa Marie de Montmorency ;

En rep. 2 : Keriber : René de Sanzay avait épousé vers 1590 Renée Rannou, héritière de Keriber et de Pratmeur

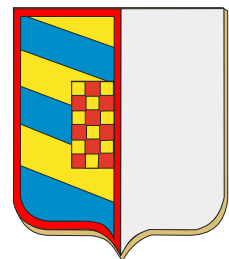
En rep. 3 : Bretagne : Les armes de Bretagne marquent le mariage de Paul de Sanzay avec Mabelle de Bretagne, fille du vicomte de Dinan.

En rep. 4 : Le domaine de Pratmeur en Ploudalmézeau qui avait pour blason *de gueules au chevron d'azur accompagné de trois trèfles de mêmes*.

Posé sur le rep.4 : Poitou, les Sanzay descendent en ligne masculine des anciens comtes de Poitou.

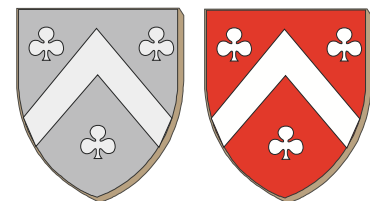
Posé sur l'ensemble des quatre quartiers est Sanzay blasonnant d'un échiqueté d'or et de gueules qui est le véritable blason historique de cette famille.

« Le pilier qui sépare la dite chapelle du chœur du bout d'orient, il y a un autre écusson aussi peint qui est *mi-parti bandé d'or et d'azur à la bordure de gueules et sur le tout un échiqueté* et le second mi-parti aussi peint on ne peut le connaître ne paraissant que la chaux, les autres couleurs et pièces étant effacées »



Cet écusson mi-parti de la famille de Sanzay avec une alliance dont on ne connaîtra jamais l'identité.

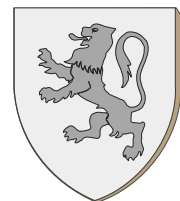
« Dans le mur du bas-bout devers l'occident de ladite chapelle il y a un bénitier avec *un écusson en bosse avec un chevron accompagné de trois trèfles* dont on ne peut connaître les couleurs »



C'est sans aucun doute Pratmeur. Certains auteurs émettent l'hypothèse que l'origine du blason de Pratmeur serait liée une branche cadette de la famille du Mesgouëz, laquelle aurait brisé les armes des aînés (changé les couleurs).

« Côté nord il y a un écusson de pierre armoriée d'un lion. »

La chapelle étant dite de Keriber, il est normal d'y trouver le lion.



³ Montmorency, traditionnellement le blason porte un croix rouge, est-ce une altération de la couleur, ou une erreur dans le relevé ?

Pour terminer l'inventaire des armoiries dans les vitraux et sur les murs, le Sieur Cavier représentant de la famille du Beaudiez revendique le droit de prééminences en dessous Du Chastel, ce qui revient à dire que dans cette paroisse de Landunvez, du Beaudiez était la famille la plus importante après le seigneur de Trémazan,

Autrefois les familles avaient un droit de sépulture à l'intérieur des églises et en fonction de la fortune et de l'importance, le paroissien noble était enterré au plus près du chœur, les roturiers aisés avaient leur tombes dans la nef, toujours en respectant une hiérarchie, les domestiques étaient enterrés dans le cimetière, quant aux inconnus comme des naufragés ne portant aucun signe prouvant qu'ils étaient chrétiens avaient droit à une sépulture en dehors de l'enclos paroissiale.

« Dans le chœur de l'église une tombe élevée de deux pieds et demi de haut, armoriée aux deux bouts et sur le dessus aux armes en bosse de Du Chastel, il y a aussi un vieil accoudoir aux mêmes armes. Contre le mur du même côté et vis à vis de ladite tombe que des deux côtés de la dite tombe en levée et faisant le premier rang des tombes, il y en a sept dont six armoriées »



En plein milieu du chœur la tombe d'un Du Chastel est un coffre dépassant du sol de 80cm, accompagné de six autres tombes de « petits nobles » mais à ras du sol, les paroissiens peuvent marcher dessus.

« La première du côté du nord d'un écu en mi-parti, au 1, une fasce et au 2 un lion et deux chevrons »



Le blason de cette tombe n'est pas identifié mais revendiqué par la famille Gourio de Menmeur seigneurs de Kervion *alias* Kervéon.



« Sur la seconde il y a trois écussons dont deux *fasces* de six pièces et un chevron sur le tout le troisième paraît être une *herse* »

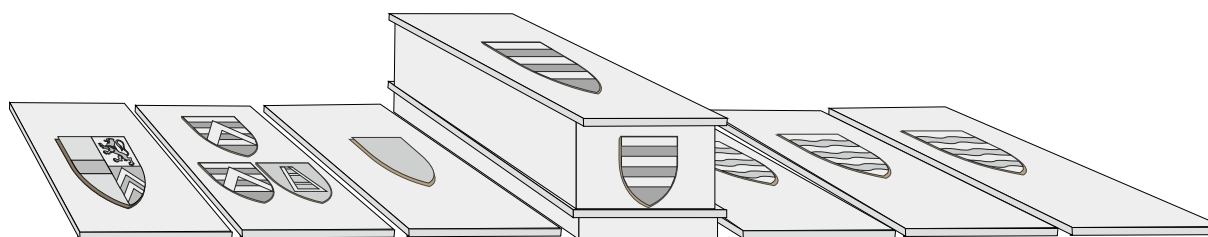


Cette tombe elle celle de la maison de Kermaïdic *alias* Kermeidic revendiqué par la famille Gourio de Menmeur.

« Les cinq, six et septièmes tombes portent *trois fascas ondées* »



Ces sépultures appartiennent à la famille du Beaudiez, seigneur dudit lieu qui est maintenant le lieudit Bédiez. Elles sont au nombre de quatre, dont trois sont armoriées de trois fascas ondées, mais non surmontées du trèfle connu des armoriaux. L'ensemble est revendiqué par le sieur Cavier qui représente aussi les intérêts de la



Le premier rang composé de sept sépultures de nobles dans le chœur du sanctuaire

famille Kerdrel de Tromédec en cette paroisse, il ajoute que la maison de Kerdrel a le droit de placer ses armes dans la plus basse fenêtre de la chapelle du Rosaire.

« Le second rang est composé de neuf tombes dont la troisième porte un écu trop effacé pour le lire. Le troisième rang est composé de sept tombes dont la troisième porte un écu trop effacé pour le lire »

« Dans la chapelle du Rosaire il y a vingt-neuf tombes y compris celles qui se trouvent sous les arcades sans aucune armoirie »

Le sol de l'église était recouvert de dalles funéraires, celles marquées d'écussons, de marques ou d'inscriptions, subissaient l'abrasion des sabots du paroissien, de ce fait les marques disparaissaient au bout de quelques décennies.

« Dans la nef les experts comptent quarante-cinq tombes sans aucune armoirie »

« Le sieur Martret représentant de la seigneurie Du Chastel fait remarquer qu'à l'extérieur de l'église il y avait autrefois une lisière funéraire⁴ peinte composée de sept grands et huit petits écussons de la maison Du Chastel et qu'il n'y a plus rien de visible »



Exemple d'une lisière funéraire à l'extérieur de l'église Saint-Joseph d'Escoire en Dordogne

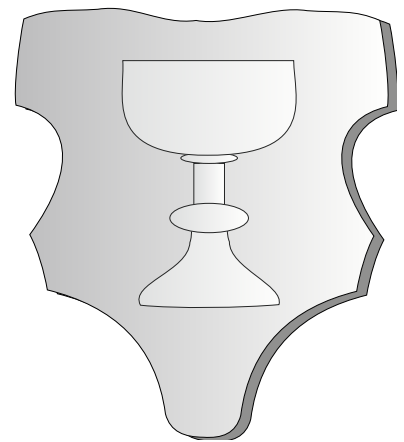
⁴ La lisière ou lire funéraire est une bande noire chargée d'écussons, posée à l'intérieur et parfois même à l'extérieur d'une église pour honorer un défunt noble. https://fr.wikipedia.org/wiki/Litre_fun%C3%A9raire

L'état des lieux est terminé, la conclusion est que l'église est en très mauvais état, il faut démolir et reconstruire, ce sera réalisé, mais...127 ans plus tard, le clocher est terminé en 1883.

En 1714, Antoine Crozat prend possession de la seigneurie Du Chastel, le procès-verbal, des prééminences et droits honorifiques, mentionne une croix en dehors du cimetière aux armes Du Chastel. Elle semble disparue.

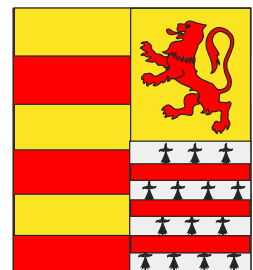
Quel patrimoine héraldique est visible à Landunvez en 2018 ?

Près de l'entrée ouest de l'église, une ancienne vasque baptismale ou bénitier porte un écu religieux chargé d'un ciboire.



Chapelle Notre-Dame de Kersaint

À la chapelle Notre-Dame de Kersaint « Chapelle très ancienne due aux Chastel⁵ et dans laquelle Jean du Chastel, évêque de Carcassonne fit une fondation en 1460. Une collégiale qui fut créée le dix mars par Tanguy Du Chastel en 1519 » recèle des vestiges armoriés permettant de dater la charpente de l'édifice. Le principal indice se situe au niveau d'une clé de sablière dans l'angle gauche au-dessus du vitrail central. L'écusson d'alliance en bonne place est celui de **Tanguy V Du Chastel** marié le 21 octobre 1492 à **Louise du Pont-L'Abbé et de Rostrenen** blasonnant d'un écartelé, aux 1 et 4, d'or au lion de gueules (rouge) qui est du Pont ; aux 2 et 3, d'hermines à 3 fasces de gueules qui est Rostrenen, ici en mi-parti avec Du Chastel. Louise du Pont à la place d'honneur, donc logiquement les sablières furent installées entre son mariage en 1492 et

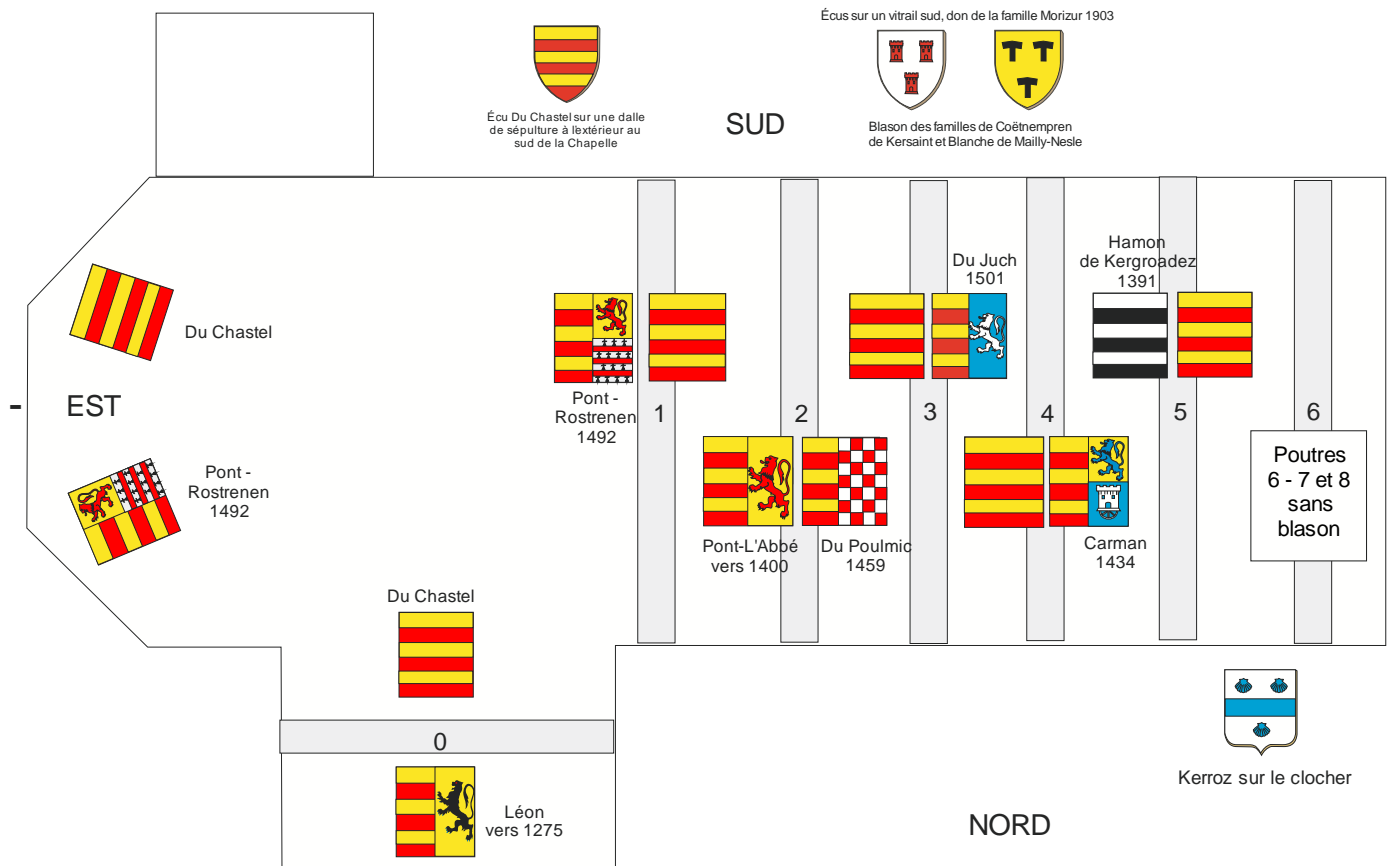


⁵ René COUFFON & Alfred LE BARS – Diocèse de Quimper et de Léon, nouveau répertoire des églises et chapelles. – Imp. Régionale - 29114 Bannalec - 1988

son décès en 1500. Sur la clé de sablière dans l'angle droit nous trouvons l'écu en bannière Du Chastel.

Les blasons présents sur les poutres de la chapelle, représentent la généalogie de Tanguy V Du Chastel de Trémazan.

Les blasons de la Chapelle N.D.de Kersaint

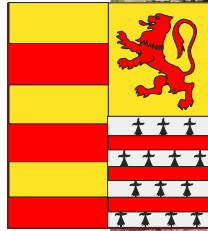


Plan partiel de la chapelle avec l'emplacement des blasons sur les poutres

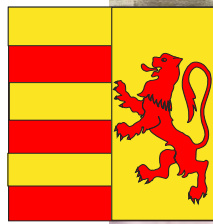


Les blasons sur les clés de la sablière au-dessus du vitrail du chevet

La première poutre, en regardant du chœur vers la nef, est armoriée avec les mêmes armes du **Pont-Rostrenen**. On peut observer que le reste de couleur azur (bleu) sur le lion ne correspond pas au rouge des Pont-L'Abbé. L'erreur peut provenir des cinq siècles d'ancienneté de ce blason, probablement repeint plusieurs fois sans avoir une copie de l'original sous les yeux.



La seconde poutre porte l'écusson d'alliance de **Guillaume II Du Chastel** marié avec **Marie du Pont-l'Abbé** en 1364 blasonnant *d'or au lion de gueules*. Il s'agit bien de du Pont L'Abbé mais avant que la famille de Rostrenen ne soit fondue dans celle-ci. La présence de ces armes est assez surprenante puisque Guillaume II était l'arrière-grand-oncle de Tanguy



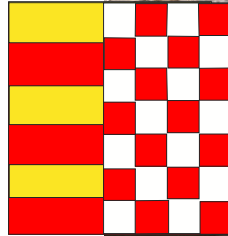
V, alors que celles d'Olivier 1^{er} ses arrière-grands-parents ne sont pas présentes. Était-ce un rappel des liens anciens qui unissent les deux familles ?

Il est à noter les écus visibles à partir du chœur sont consacrés à Du Chastel et du Pont-L'Abbé.

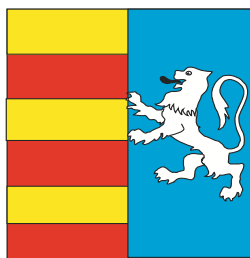
Un autre écu est presque caché sur la poutre de la chapelle nord du transept, il s'agit des plus lointains ancêtres de Du Chastel, l'alliance vers 1275 de **Bernard Du Chastel** avec **Anne-Constance de Léon** blasonnant *d'or (jaune) au lion morné de sable (noir)*. C'est une façon de montrer l'ancienneté et la notoriété des familles d'où l'on vient.



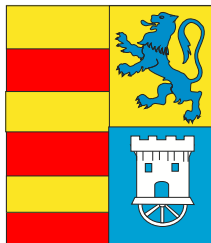
Retour dans la nef avec vue à partir de la porte ouest, sur la seconde poutre à partir du chœur est le blason d'alliance d'**Olivier II** marié en 1459 avec **Marie de Poulmic** ; blasonnant d'un échiqueté d'argent (Blanc) et de gueules (rouge), le premier échiquier chargé d'un anneau de sable (noir).



La troisième poutre porte les armes de **Marie du Juch**, seconde épouse de **Tanguy V** en 1501. Du Juch blasonne d'azur (bleu) au lion d'argent (blanc). Tanguy V et Marie du Juch vont poursuivre les constructions d'édifices religieux en fondant en 1507 l'abbaye Notre-Dame des Anges en Landéda⁶ où l'on peut voir les dites premières pierres portant leurs armes scellées dans le mur du chevet, mais hélas bien érodées.

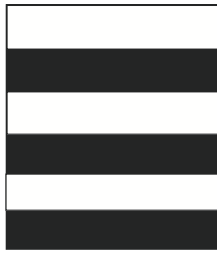


La quatrième poutre porte les armes de **François I^{er} Du Chastel** en alliance avec **Jeanne de Kermavan**, dont l'union remonte à 1434 environ, blasonnant : d'un écartelé, aux 1 et 4 : d'or au lion d'azur (qui est Kermavan), aux 2 et 3 : d'azur à la tour d'argent portée sur une demi-roue de même (qui est Lesquélen).



⁶ M. MAUGUIN - Héraldique de Landéda - pages : 9 – 10 - Avril 2018
<http://www.abbayedesanges.com/histoire/documents-historiques-heraldique-de-landeda/>

La cinquième poutre porte un écusson faisant figure d'intrus, c'est celui d'**Hamon II de Kergroadez** blasonnant d'un *fascé d'argent* (blanc) et *sable* (noir). Hamon II avait épousé **Jehanne du Chastel** vers 1380. On peut observer que sur cette poutre les écus ne sont pas en relief,



ils étaient simplement peints, ce qui laisse une certaine liberté aux successeurs de Tanguy V d'y apposer leurs armes à moindre coût. S'il est étrange de trouver le blason de la maison de Kergroadez, l'absence de celui d'Olivier Du Chastel et de son épouse Jeanne de Ploec, les arrière-grands-parents, l'est tout autant ainsi que celui d'Hervé II et son épouse Méance de Lescoët. Les trois dernières poutres furent-elles armoriées ? ou remplacées à reconstruction du clocher en 1749 ou après sa destruction par la foudre en 1903 ?

Lors de la prise de possession de la seigneurie Du Chastel par le sieur Antoine Crozat en 1714, le procès-verbal, des prééminences et droits honorifiques, ne mentionne pas les écussons sur les poutres. La peinture devait être recouverte d'une bonne couche de fumée de bougies, Il semble aussi que l'inventaire soit rapidement fait il ne donne aucun détail précis. Concernant la chapelle « Les écussons aux armes Du Chastel plaines ou en alliance ...sur toutes les vitres et sur une pierre tombale et sur la clé de voute de la porte » Les écussons placés dans les vitres du seigneur Du Chastel ont disparu lors de la destruction du clocher par la foudre. La pierre tombale armoriée est sortie de l'église et déposée le long du mur sud de l'édifice, l'écu est peu visible. La clé du portail ouest portait l'écusson Du Chastel, la Révolution l'a fait boucharder.

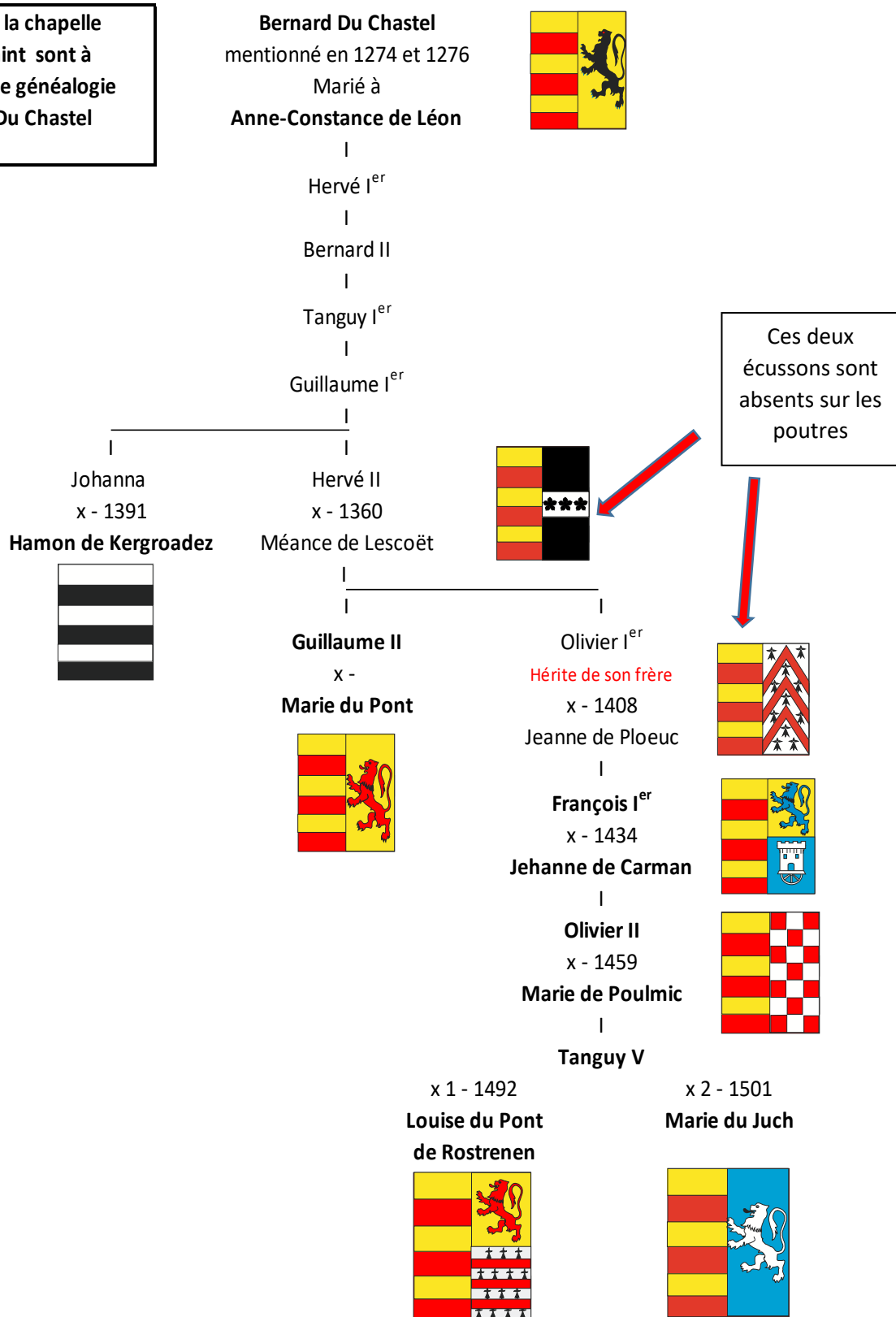


L'emplacement des écussons Du Chastel sur la tombe et sur le portail ouest



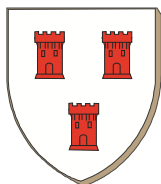
Cliché : Yannick Loukianoff

Les blasons de la chapelle N.D. de Kersaint sont à replacer dans une généalogie succincte des Du Chastel

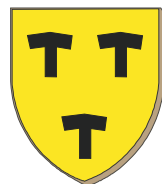


Autres écussons visibles

En 1903, une famille Morizur fit don d'un vitrail côté sud de la nef, sur celui-ci deux écussons peints représentent les familles de Coëtnempren et Mailly-Nesle.



Coëtnempren

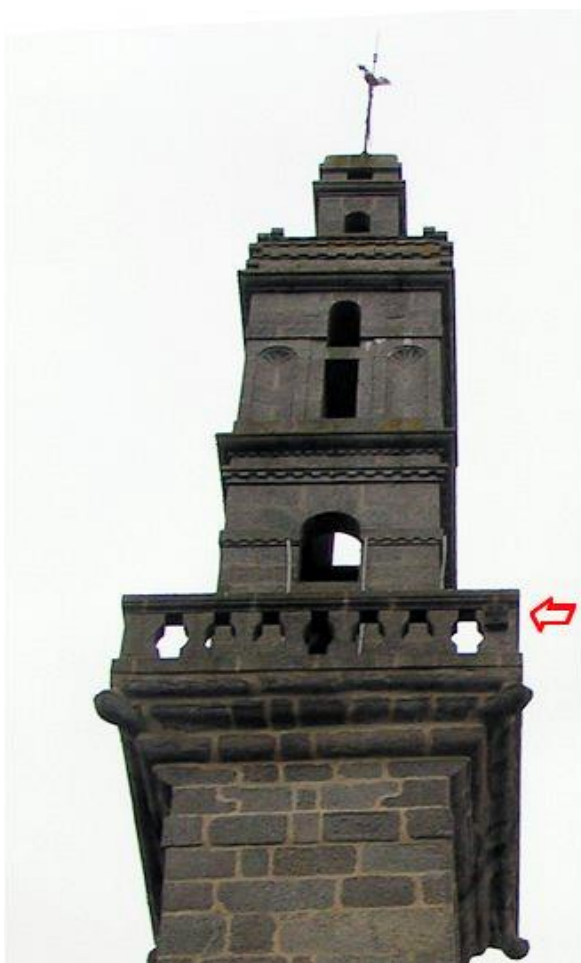


Mailly-Nesle

« **Guy Charles Raoul de Coëtnempren de Kersaint**, né le 31 mai 1857 à Versigny (60), décédé en 1921 à l'âge de 64 ans, était le fils de Guy Gabriel Henry de Coëtnempren de Kersaint 1829-1860 et de Claire de Beynaguet de Pennautier).

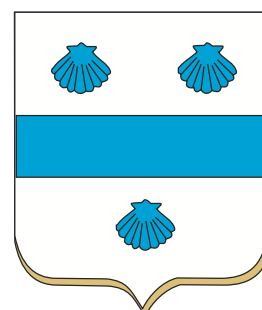
Marié le 25 mai 1880, Paris VII° (75), avec **Blanche de Mailly-Nesle**, fille de Ferry Paul, Alexandre marquis de Nesle, de Mailly-Nesle et de Barbe Joséphine Odoard du Hazé.

Le clocher porte les armes de la famille Kerros (Anciennement Kerroz)



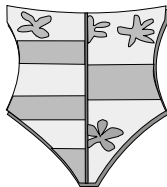
Le clocher frappé par la foudre en 1903, fut reconstruit grâce à de généreux donateurs dont la famille Kerros, ayant pour ancêtre Madame Bazil, laquelle après la Révolution avait racheté l'édifice pour le redonner au conseil de fabrique de la paroisse de Landunvez.

La famille de Kerros blasonne : *d'argent (blanc) à la fasce d'azur et trois coquilles de même.*



On peut voir aussi un écu modifié, mi-parti, de remploi posé tête en bas au-dessus d'un linteau de porte sur une maison du carrefour de Kersaint. Il a subi les outrages du burin dont des éléments enlevés pour y graver les initiales des propriétaires U - J en 1863. Cette pierre n'a plus aucune valeur historique, non seulement elle est abimée et probablement récupérée loin de Landunvez.

L'aspect d'origine de l'écu d'alliance après redressement et reconstitution, ne permet pas d'identifier le couple propriétaire, la pierre étant sortie de son contexte avec en plus des détails de mauvaise qualité, s'agit-il de quintefeuilles, d'étoiles ou de molettes ?



Les armoiries voyagent

Autrefois tout ce qui pouvait être recyclé l'était. Dans le cas ci-dessous c'est une chapelle qui fût détruite, généralement c'est la vétusté ou l'abandon qui conduit à cette extrémité. Le noble, propriétaire d'une chapelle privative procédait à la vente de tous les matériaux encore utilisables, pierres, charpentes et ardoises, tout était recyclé. Il en va de même par le « général de paroisse⁷ » pour des édifices religieux devant être détruits avant reconstruction.

Une poutre, dans une maison de Kersaint confirme le remploi d'un élément provenant d'une chapelle. La poutre est terminée aux extrémités par un engoulant, décor typique des poutres d'églises et chapelles, et en son centre l'écusson taillé dans la masse de l'ancien prééminencier de l'édifice déconstruit.



⁷ « Général de paroisse » *alias* « la fabrique d'église » désigne un ensemble de gestionnaires (clercs et laïcs) assurant l'administration, la construction et l'entretien des édifices religieux.

De quelle chapelle provient ce bois avec ce magnifique écu portant un aigle ? Le nombre de nobles portant ce signe peu répandu en Bas-Léon facilite la recherche qui désigne le seigneur de Mesnoalet en la paroisse de Guilers. Ce seigneur, blasonnant d'azur à un aigle d'or, possédait la chapelle de Saint-Fiacre au nord de son manoir, il avait aussi une chapelle dans le transept nord en l'église paroissiale de Guilers avec droit de prééminences. Jehan de Penfeuntenyo de Kermorus, épouse le 25 janvier 1552, Françoise, l'héritière de la maison de Mesnoalet, fille aînée de Valentin et de Béatrice de Kerlozrec. De ce fait l'ancienneté de la poutre devrait être antérieure à cette date, la seule façon de le savoir est de faire une dendrochronologie⁸. L'église actuelle de Guilers date de 1884.



L'écusson d'alliance Penfeuntenyo - Mesnoalet



Ecu Mesnoalet de l'armorial de l'Arsenal 1650

Le blason de Mesnoalet est représenté par un aigle monocéphale ou bicéphale aux ailes éployées vers le haut dans les armoriaux de Bretagne et de France de 1696, ce qui est contraire aux vestiges entreposés au manoir de Kermorus à Saint-Pol-de-Léon, l'oiseau n'a qu'une tête avec les ailes dirigées vers le bas, dit : *vol abaissé*, comme sur la poutre et la représentation dans l'armorial de l'Arsenal de 1650. Si certains écussons se déplacent avec le temps, ils changent aussi d'aspect avec les modes du temps ou plus simplement par les branches cadettes désirant se démarquer de l'aînée.

⁸ Dendrochronologie, méthode scientifique permettant de dater des pièces de bois à l'année près en comptant et en analysant la morphologie des anneaux de croissance.

Note : Ce document peut encore évoluer en fonction d'éventuelles découvertes ou corrections importantes. La date changera sur la couverture.

Quelques énigmes restent à élucider votre collaboration sera la bienvenue.

Michel Mauguin

12/12/2018

Mis à jour : Mai 2022